



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Office fédéral de la justice OFJ
Domaine de direction Droit privé
Unité Infostar UIS

Releasenotes Infostar

du 15/16 novembre 2017

**Changement de la version 11.1.0
à la version 12.0.0
(nouveau document,
mise en œuvre du projet I-12)**

Changements

Contenu

1	Généralités	3
2	Nouveau document pour la transaction Préparation du mariage	3
3	Recherche par prénom	7
4	Messages d'avertissement	7
5	Monitoring Sedex pour les offices de l'état civil	8
6	Batch (BEVNAT) pour la transmission de données à l'Office fédéral de la statistique OFS	10
7	Extension de la plage de numérotation prévue pour les communes d'origine qui ne sont plus des communes politiques	10

1 Généralités

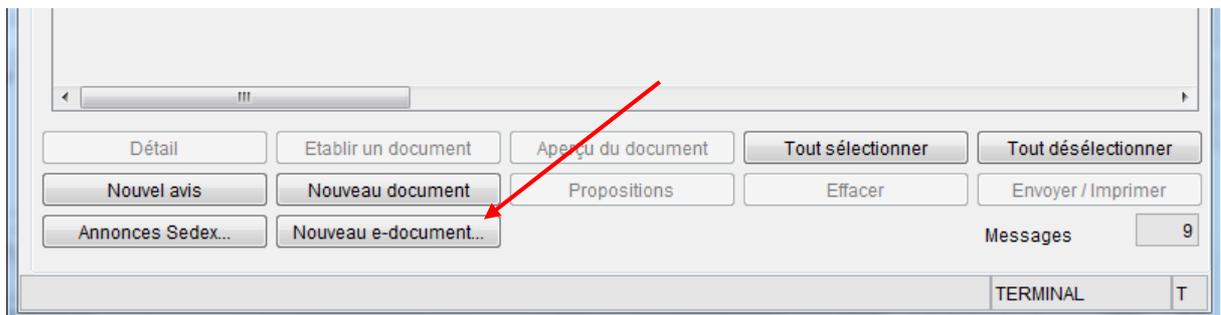
Les nouveautés liées au passage, dans la nuit du 15 au 16 novembre 2017, de la version ISR 11.1.0 à la version ISR 12.0.0 sont les suivantes:

- nouveau document intitulé "Confirmation des données personnelles pour l'établissement d'un document d'identité avant la célébration du mariage";
- possibilité de faire une recherche par prénom;
- messages d'avertissement relatifs à l'établissement de certains documents dans les cas où les deux parents sont du même sexe;
- vue d'ensemble des annonces électroniques envoyées au contrôle des habitants (nouveau masque);
- adaptation du batch (BEVNAT);
- liste Infostar des communes: extension de quatre à six chiffres de la plage de numérotation prévue pour la saisie des lieux d'origine qui ne sont plus des communes politiques.

2 Nouveau document pour la transaction Préparation du mariage

Il est désormais possible d'établir, à partir de la transaction Préparation du mariage, un document intitulé "Confirmation des données personnelles pour l'établissement d'un document d'identité avant la célébration du mariage" (3.3.1).

Ce document atteste les noms et lieux d'origine que les fiancés et leurs éventuels enfants communs auront après le mariage et permet de commander des documents d'identité auprès de l'autorité compétente **avant** le mariage. Pour l'établir, il faut, à partir de la transaction Préparation du mariage, cliquer successivement sur le bouton "Messages" et sur le bouton "Nouveau e-document" (voir Releasenotes Infostar 11.0.0 module d'impression). Ce document peut exclusivement être établi par l'office de l'état civil compétent pour la préparation du mariage.



Infostar / Nouveau e-Document (ISR 21.14)

Fichier Propriété Documents

Propriété

Titulaire 1

18,515,035 Muster, Peter, Actif / clôturé
M, célibataire
12 avril 1975, Herzogenbuchsee BE
de Wünnewil-Flamatt FR
de Muster, Johanna, et de Muster, Johann

18,515,035

Titulaire 2

18,515,036 Eempio, Cinzia, Actif / clôturé
F, célibataire
20 octobre 1976, Wangen an der Aare BE
de Herzogenbuchsee BE
de Eempio, Giovanna, et de Eempio, Giovanni

18,515,036

Formule 3.3.1.e - Données personnelles pour établir un document d'identité lors du mariage

Langue du contenu Français Langue de la formule Français

Destinataire Sedex Choisir le destinataire... Destinataire papier Détail destinataire...

Etablir

Masquer / voir les sections... Aperçu du document...

Transmission Sedex... Enregistrer sous... Imprimer...

TERMINAL T

L'indication relative au lieu de la célébration du mariage est reprise automatiquement du masque "Célébration du mariage dans un autre arrondissement" (ISR 13.1.4); elle correspond à l'office de l'état civil indiqué dans ce dernier. La date du mariage doit être saisie manuellement.

Inscription manuelle (ISR 21.14.2)

Date du mariage

Reprendre Retour

Inscription manuelle (ISR 21.14.2)

Date du mariage

30.08.2012

Reprendre Retour

Releasenotes Infostar du 15/16 novembre 2017
Changement de la version 11.1.0 à la version 12.0.0
(nouveau document, mise en œuvre du projet I-12)

Confédération Suisse
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confederazione Svizzera

Service de l'état civil
Zivilstandswesen
Servizio dello stato civile

Etat le 16.08.2012

3.3.1 / 117250 / 1048809

**Confirmation des données personnelles pour l'établissement
d'un document d'identité avant la célébration du mariage**

Cette confirmation sert exclusivement à l'autorité qui délivre des passeports et des cartes d'identité.

Fiancée	
Nom	Eempio
Nom de célibataire	-/-
Prénoms	Cinzia
Autres noms	-/-
Date de naissance	20.10.1976
Lieu de naissance	Wangen an der Aare BE
Droits de cité / nationalité	Herzogenbuchsee BE
Domicile	Schmiten FR

Fiancé	
Nom	Muster
Nom de célibataire	-/-
Prénoms	Peter
Autres noms	-/-
Date de naissance	12.04.1975
Lieu de naissance	Herzogenbuchsee BE
Droits de cité / nationalité	Wünnewil-Flamatt FR
Domicile	Schmiten FR

Données après le mariage	
Nom de l'épouse	Eempio
Prénoms de l'épouse	Cinzia
Autres noms de l'épouse	-/-
Droits de cité / nationalité de l'épouse	Herzogenbuchsee BE
Nom de l'époux	Muster
Prénoms de l'époux	Peter
Autres noms de l'époux	-/-
Droits de cité / nationalité de l'époux	Wünnewil-Flamatt FR



Le mariage aura lieu, selon les indications fournies par les fiancés, auprès de l'arrondissement de l'état civil de Haute-Argovie le 30.08.2012.

Lieu, date, nom, fonction
Ort, Datum, Name, Funktion
Luogo, data, cognome, funzione

Fribourg, 18.10.2017
Cordula Ingold Bittel
Officier de l'état civil

Page, sceau
Seite, Amtsstempel
Pagina, bollo

1 / 2

Signature
Unterschrift
Firma

Confédération Suisse
 Schweizerische Eidgenossenschaft
 Confederazione Svizzera

Service de l'état civil
 Zivilstandswesen
 Servizio dello stato civile

Etat le 16.08.2012

3.3.1 / 117250 / 1046809

**Confirmation des données personnelles pour l'établissement
 d'un document d'identité avant la célébration du mariage**

Cette confirmation sert exclusivement à l'autorité qui délivre des passeports et des cartes d'identité.

Enfants communs	
Nom avant le mariage	Esempio
Nom après le mariage	Muster
Nom de célibataire avant le mariage	-/-
Nom de célibataire après le mariage	-/-
Prénoms	Carla
Autres noms avant le mariage	-/-
Autres noms après le mariage	-/-
Date de naissance	20.02.2002
Lieu de naissance	Herzogenbuchsee BE
Droits de cité / nationalité avant le mariage	Herzogenbuchsee BE
Droits de cité / nationalité après le mariage	Wünnewil-Flamatt FR
	Sexe F
Enfants communs	
Nom avant le mariage	Esempio
Nom après le mariage	Muster
Nom de célibataire avant le mariage	-/-
Nom de célibataire après le mariage	-/-
Prénoms	Silvio
Autres noms avant le mariage	-/-
Autres noms après le mariage	-/-
Date de naissance	20.04.2004
Lieu de naissance	Herzogenbuchsee BE
Droits de cité / nationalité avant le mariage	Herzogenbuchsee BE
Droits de cité / nationalité après le mariage	Wünnewil-Flamatt FR
	Sexe M

Lieu, date, nom, fonction
 Ort, Datum, Name, Funktion
 Luogo, data, cognome, funzione

Page, sceau
 Seite, Amtsstempel
 Pagina, bollo

Signature
 Unterschrift
 Firma

Fribourg, 18.10.2017
 Cordula Ingold Bittel
 Officier de l'état civil

2 / 2

Il n'est pas possible d'établir le document "Confirmation des données personnelles pour l'établissement d'un document d'identité avant l'enregistrement du partenariat" à partir de la transaction "Préparation de l'enregistrement du partenariat". Ce document doit être établi manuellement en utilisant la formule au format Word mise à disposition par l'OFEC (formules applicables en cas de défaillance technique).

3 Recherche par prénom

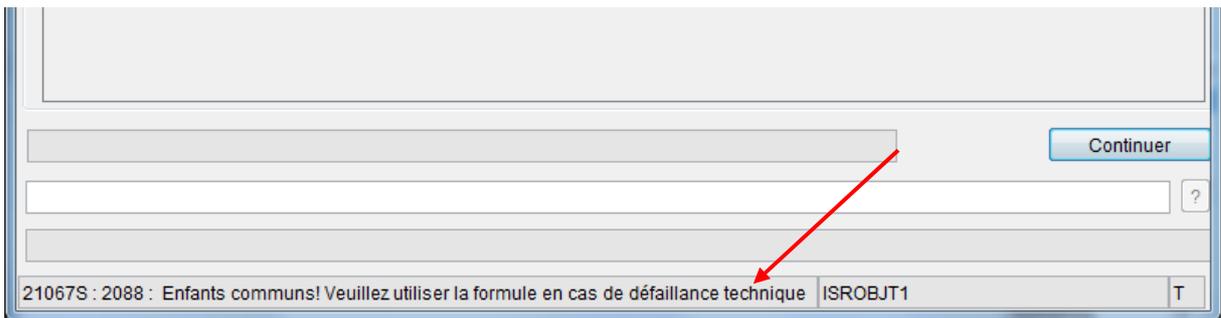
Avec ce changement de version, il devient possible de faire une recherche par prénom, sans indication du nom de famille. Rien ne change en ce qui concerne les autres possibilités de recherche.

Le résultat de la recherche ne libère pas l'officier de l'état civil de l'obligation qui lui incombe en vertu de l'art. 37c, al. 3, OEC.

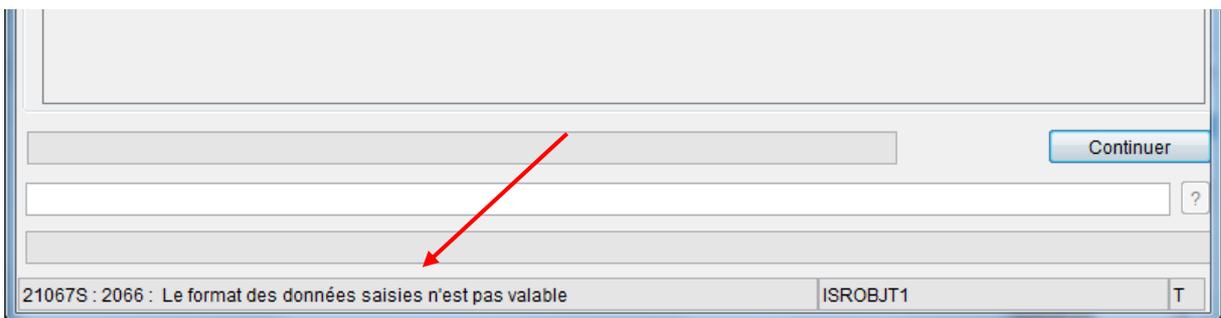
4 Messages d'avertissement

Infostar ne permet pas d'établir les documents 7.12 "Certificat de partenariat" et 7.3 "Certificat relatif à l'état de famille enregistré" lorsque des partenaires enregistrés ont des enfants communs. Cette impossibilité est signalée respectivement par le message "Enfants communs! Veuillez utiliser la formule en cas de défaillance technique" et par le message "Le format des données saisies n'est pas valable". Ces deux documents doivent être établis manuellement en utilisant les formules au format Word mises à disposition par l'OFEC (formules applicables en cas de défaillance technique).

Message d'avertissement concernant le document 7.12:



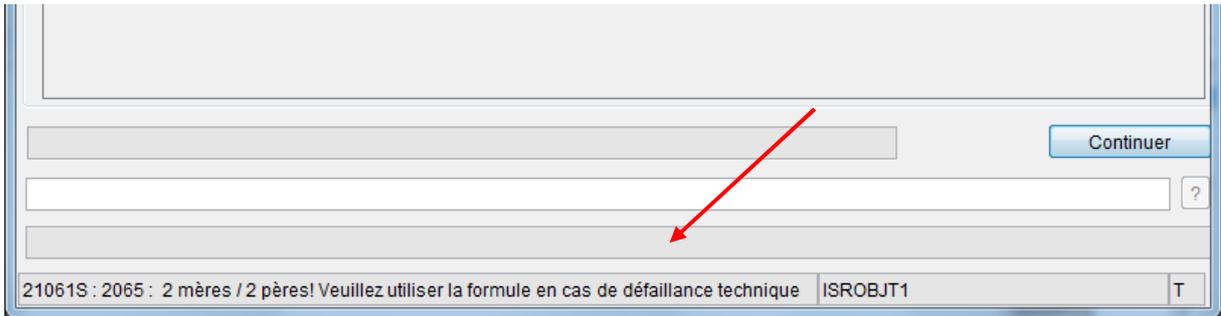
Message d'avertissement concernant le document 7.3:



Dans le cas d'enfants adoptés par des parents de même sexe, l'établissement des documents 1.2.3 "Acte de naissance" et 1.80 "CIEC Extrait de l'acte de naissance" est bloqué par le message "2 mères / 2 pères! Veuillez utiliser la formule en cas de défaillance technique". L'acte de naissance doit alors être établi manuellement en utilisant la formule au format Word mise à disposition par l'OFEC (formules applicables en cas de défaillance technique).

Les conventions de la CIEC actuellement ratifiées par la Suisse ne prévoient pas d'extrait de **l'acte de naissance (CIEC)** pour des enfants ayant des parents de même sexe. Il est interdit de délivrer un document CIEC dans ces cas de figure.

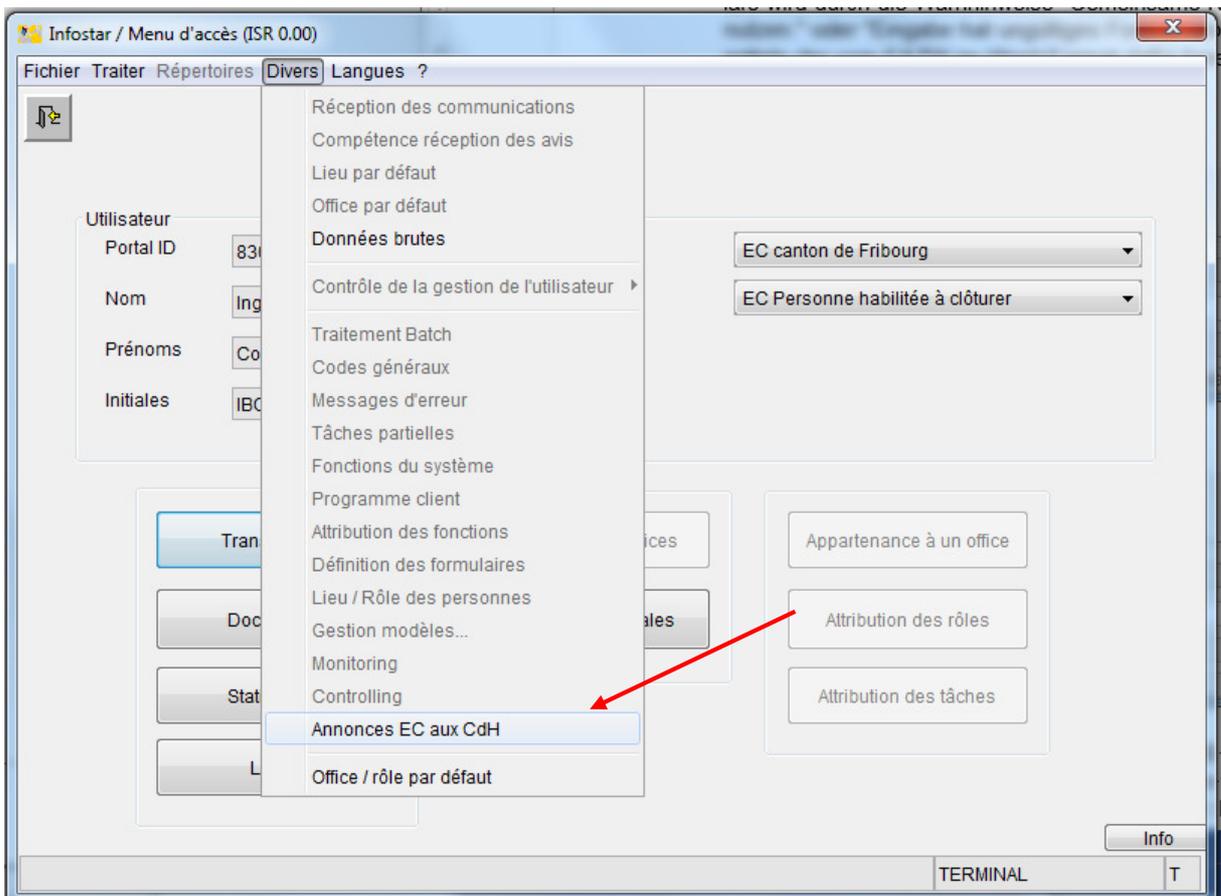
Message d'avertissement concernant le document 1.2.3:



5 Monitoring Sedex pour les offices de l'état civil

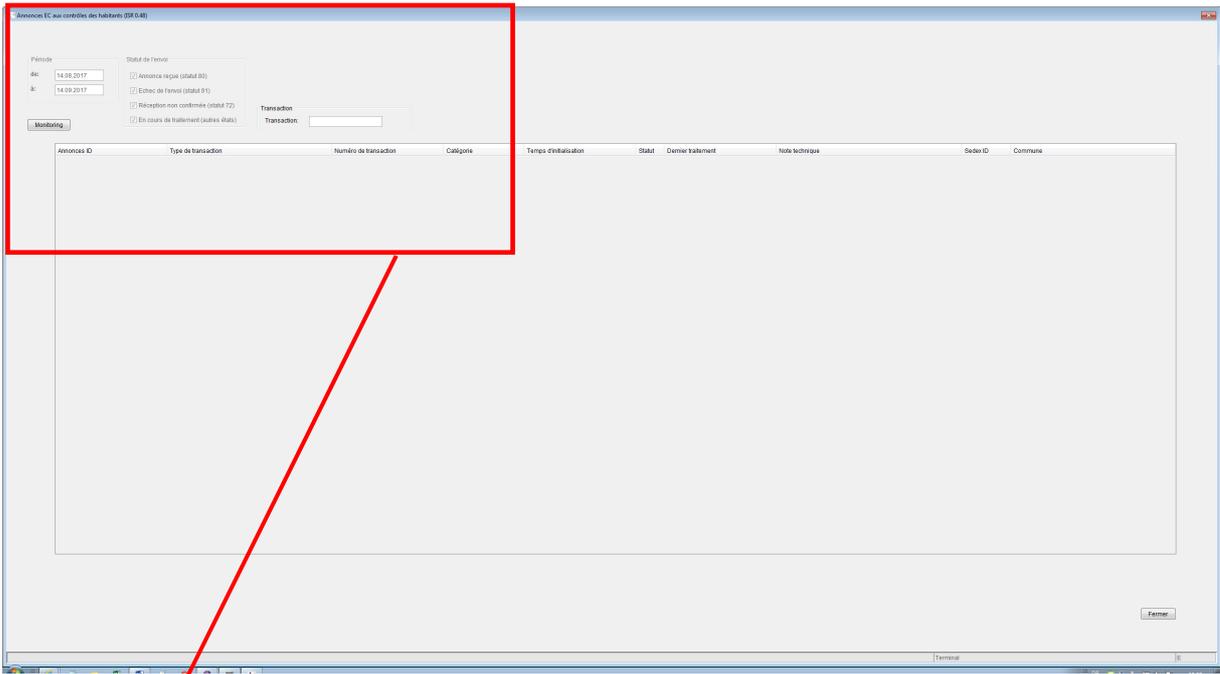
Un masque "Annonces EC aux CdH" a été ajouté dans Infostar. Il permet à chaque office de l'état civil d'avoir une vue d'ensemble des annonces électroniques envoyées aux contrôles des habitants et de vérifier le statut de l'envoi.

Ce masque s'ouvre en sélectionnant Menu d'accès (ISR 0.00) → Divers → Annonces EC aux CdH.



Le masque "Annonces EC aux contrôles des habitants" (ISR 0.48) s'ouvre ensuite. Toutes les données nécessaires figurent déjà dans ce masque et ne peuvent être modifiées.

Releasenotes Infostar du 15/16 novembre 2017
 Changement de la version 11.1.0 à la version 12.0.0
 (nouveau document, mise en œuvre du projet I-12)



Un clic sur le bouton "Monitoring" permet d'afficher toutes les annonces que l'office de l'état civil, sous le nom duquel l'utilisateur s'est connecté, a envoyées au cours du mois précédant la date à laquelle la recherche est effectuée. Le statut de l'envoi renseigne sur le déroulement de la procédure d'envoi.



Annonces ID	Type de transaction	Numéro de transaction	Catégorie	Temps d'initialisation	Statut	Dernier traitement	Note technique	Sedex ID	Commune
981.014	Déclaration concernant le nom	118.034	eCH-0020 V3	04.10.2017 12.48.04	10	04.10.2017 14.24.51		1-2305-1	Schmitten (FR)
981.012	Déclaration concernant le nom	118.033	eCH-0020 V3	04.10.2017 12.47.31	10	04.10.2017 14.24.51		1-2305-1	Schmitten (FR)
981.010	Déclaration concernant le nom	118.032	eCH-0020 V3	04.10.2017 12.46.42	10	04.10.2017 14.24.51		1-2305-1	Schmitten (FR)
981.006	Reconnaissance	118.031	eCH-0020 V3	04.10.2017 12.46.00	10	04.10.2017 14.24.51		1-2305-1	Schmitten (FR)
981.006	Reconnaissance	118.030	eCH-0020 V3	04.10.2017 12.45.20	10	04.10.2017 14.24.51		1-2305-1	Schmitten (FR)
981.004	Reconnaissance	118.029	eCH-0020 V3	04.10.2017 12.44.48	10	04.10.2017 14.24.51		1-2305-1	Schmitten (FR)
981.001	Naissance	118.027	eCH-0020 V3	04.10.2017 12.42.07	10	04.10.2017 14.24.51		1-2305-1	Schmitten (FR)
980.999	Naissance	118.026	eCH-0020 V3	04.10.2017 12.41.00	10	04.10.2017 14.24.51		1-2305-1	Schmitten (FR)
980.997	Naissance	118.025	eCH-0020 V3	04.10.2017 12.39.41	10	04.10.2017 14.24.51		1-2305-1	Schmitten (FR)
980.992	Déclaration concernant le nom	118.021	eCH-0020 V3	04.10.2017 12.28.55	10	04.10.2017 14.24.50		1-2305-1	Schmitten (FR)
980.990	Déclaration concernant le nom	118.020	eCH-0020 V3	04.10.2017 12.28.24	10	04.10.2017 14.24.50		1-2305-1	Schmitten (FR)

Il est également possible de faire une recherche par numéro de transaction. Lorsqu'on saisit un numéro de transaction dans le champ prévu à cet effet, seules les annonces concernant la transaction concernée s'affichent.

Il ne s'agit que d'une fonction de visualisation. Lorsque des annonces n'ont pas été envoyées ou que des erreurs sont survenues durant l'envoi, veuillez vous adresser au service d'assistance de l'unité Infostar.

6 Batch (BEVNAT) pour la transmission de données à l'Office fédéral de la statistique OFS

À la demande de l'OFS, le batch (BEVNAT), au moyen duquel des données issues d'Infostar lui sont transmises, a été adapté. Dorénavant, des données supplémentaires, telles que l'État de naissance et la nationalité, sont communiquées automatiquement à l'OFS en ce qui concerne les transactions Naissance, Décès et Dissolution du mariage.

L'OFS a besoin de ces données pour établir différentes statistiques. Les offices de l'état civil restent obligés de saisir dans Infostar les données nécessaires à l'OFS (par ex. profession au moment du décès, etc.) de la manière la plus exhaustive possible.

7 Extension de la plage de numérotation prévue pour les communes d'origine qui ne sont plus des communes politiques

Dans la liste Infostar des communes, il est désormais possible d'utiliser des numéros à six chiffres (et non plus seulement des numéros à quatre chiffres) pour les communes d'origine qui ne sont plus des communes politiques.

De nombreuses fusions de communes donnent lieu non seulement à de nouvelles communes politiques, mais également à des communes d'origine qui ne constituent plus des communes politiques. C'est parce que la plage de numérotation utilisée jusqu'ici pour attribuer un code aux communes est bientôt épuisée qu'elle a été étendue de quatre à six chiffres. Les numéros à six chiffres sont réservés aux communes d'origine qui ne constituent plus des communes politiques. L'attribution des numéros est effectuée par l'Unité Infostar.